Réaction à la charte (suite)

26-02-2008

Le directeur de cabinet de Mr Jean-Louis Borloo, destinataire de la charte, nous indique qu'il a été chargé par le ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables de saisir le préfet de région qui devrait étudier le dossier et nous tenir informés des suites qui lui seront réservées.